

40 Ahadith–Le couronnement de l'islam, Ghadir

Ghadir étant le moment de la transmission du Message par Dieu au Prophète Muhamad (saw) de la succession par Ali a.s a travers Jibrail. Qui a été ensuite annoncer au peuple présent qui revenait du Hajj.

Translator(s):

une Kaniz-é-Fatéma et Moulla Nissarhousen Rajpar [3]

Category:

Early Islamic History [4]

General [5]

Imam Ali [6]

Hadith Collections [7]

Topic Tags:

Ghadir [8]

Introduction Générale

Au Nom d'Allah, Le Très Clément, Le Très Miséricordieux

Le Noble Prophète (que la Paix soit sur lui et sur sa Famille) a dit:

« Celui qui, parmi ma Communauté, mémorise quarante Traditions ou Ahadith concernant des sujets de la Religion dont on a besoin, Allah le ressuscitera le Jour du Jugement comme une personne ayant une perspicacité profonde dans la foi et comme un érudit. »

En suivant le Hadith mentionné ci-dessus, la section « Éducation Islamique » de la World Federation [Islamic Education Board (IEB – WF)] a décidé de publier une série de petits livres de 40 Ahadith sur différents sujets. Les Hadith, qui ont été sélectionnés de sources variées, sont courts et simples et, par conséquent, faciles à comprendre et à mémoriser. Nous espérons que ces fascicules ne seront pas utiles uniquement aux Zakirines ainsi qu'aux professeurs et étudiants de Madressa, mais serviront, également, à la Oummah (la Communauté Musulmane) en général.

La collecte des Ahadiths ainsi que la présentation du présent ouvrage ont été réalisées par Mahmoud Sharifi [disponible sur Internet à l'adresse suivante <http://www.hawzah.net/Per/K/Qasir/Qadir.htm> [9]] alors que la traduction en anglais a été prise en charge par Cheick Saleem Bhimji. IEB-WF tient à remercier Cheick Saleem pour les efforts qu'il a fournis dans la traduction de ce travail. Qu'Allah (SWT) accepte ce travail comme une nouvelle tentative du IEB-WF de propager l'Islam.

Introduction

En l'an 10, après la migration vers Madina, durant l'année qui fut plus tard connue comme Hajjatoul Wida [(l'année du) Pèlerinage d'Adieu], les Musulmans qui avaient accompagné le Saint Prophète (saw), lors de son voyage à Makka, achevaient les rituels du Hajj. Une fois que le Hajj était terminé, le Prophète (saw) et ceux qui étaient avec lui se dirigèrent vers Madina et vers les autres villes d'où ils venaient.

Quand ils atteignirent Rabigh – un lieu se trouvant à trois milles (environ 5 Km) de Jouhfah, l'un des Miqats pour les Houjjaj – le Saint Prophète (saw) reçut l'ordre d'Allah de faire arrêter toute la caravane.

À ce moment, le fidèle transmetteur de la Révélation, Jibraïl, vint voir le Saint Prophète (saw) qui se trouvait dans la vallée connue comme Ghadir-e-Qoum et lui révéla les Versets suivants du Qour'an:

« Ô Messager ! Transmets ce qui a été descendu vers toi de la part de ton Seigneur ; si tu ne le faisais pas, alors tu n'aurais pas communiqué Son message. Et Allah te protégera des gens. Certes, Allah ne guide pas le peuple mécréant. »

[Souratoul Maïdah (5), verset 67]

Étant donné que ce Verset ordonnait au Prophète de s'arrêter exactement là où il se trouvait, lui-même ainsi que ceux qui étaient avec lui firent halte dans la vallée de Ghadir.

Il était l'heure de midi et, comme on peut le deviner, il faisait extrêmement chaud. Le Noble Prophète accomplit le Salat de Zoh'r en assemblée et puis, alors qu'une multitude de personnes se trouvaient autour de lui, il monta sur une petite plateforme construite à partir des selles de chameaux et d'autres objets que les musulmans avaient emmenés avec eux.

D'une voix forte, il fit un long discours et dit aux gens:

« Ô peuple ! Sachez que, dans peu de temps, je répondrai à l'appel à la Vérité (Allah) et je ne serai plus parmi vous – j'ai une responsabilité envers Allah et vous aussi avez une responsabilité (envers Lui). »

Le Prophète (saw) mentionna ensuite quelque chose de très important au peuple et déclara:

« Je laisse, derrière moi, deux choses valeureuses (deux objets de poids) que je vous confie – la première est le Livre d'Allah et la deuxième est ma Famille, les Ahloul Bayt. Ces deux-là ne se sépareront jamais l'un de l'autre. Ô peuple ! N'essayez pas de supplanter le Qur'an et ma Famille et ne soyez pas négligents dans vos actions envers eux parce que, si vous le faites, vous serez détruits. »

Après avoir dit ceci, il prit la main de Ali, la leva très haut, le présenta à la multitude de gens réunis et demanda:

« Qui a plus de droits sur les Croyants que leurs propres âmes ? »

Tous proclamèrent d'une seule voix: « Allah et Son Prophète savent mieux. »

Le Noble Prophète (saw) annonça alors: « Allah est mon Maître et je suis le maître de tous les Croyants et j'ai plus de droit et d'autorité sur les Croyants qu'ils n'en ont sur leurs propres âmes. »

Puis, il continua:

« Celui dont je suis le maître, ce Ali est aussi son maître. Ô Allah ! Sois l'ami de celui qui garde amitié avec lui (Ali) et oppose-toi à celui qui s'oppose à lui (à Ali). »

L'ange de la Révélation, Jibraïl, descendit, encore une fois, sur l'ordre d'Allah et, à ce moment, il révéla le Verset suivant du Qur'an (Souratoul Maïdah n°5, Verset 3):

« En ce jour, J'ai parachevé, pour vous, votre Religion et ai parfait Mes Bénédiction sur vous et Je suis content de l'Islam comme étant votre Religion. »

Par conséquent, ce jour fut marqué dans l'histoire comme un jour grandiose et capital.

Le jour de Ghadir eut des dimensions épiques dans l'histoire. C'est un jour qui fut connu comme le jour de Wilayat (l'Autorité) ; le Jour de l'Imamat (Leadership) ; le Jour de Wissayat (la Succession) ; le Jour de la Fraternité, le Jour de Valeur ; le Jour du Courage, de la Bravoure et de la Protection (de la foi) ; le Jour du Plaisir pour les Croyants et le Jour de la Franchise.

C'était un jour marqué par:

- Les Bénédiction (Divines) ;
- Les remerciements au Tout-Puissant ;
- La transmission du message ;
- Les félicitations ;
- La joie, les festivités et les cadeaux ;
- L'engagement, la promesse et le renouvellement du Serment d'Allégeance ;
- Le parachèvement de la Religion ;
- L'expression de la vérité ;
- La désolation de Shaytan ;
- La présentation du Leader et de la Voie (Droite) ;
- Le test (de la foi) des Musulmans ;
- Le désespoir pour les ennemis ;
- L'espoir pour les (véritables) amis.

En résumé, c'était le Jour de l'Islam, du Qur'an et des Ahloul Bayt. C'est un jour que les partisans des enseignements authentiques de la foi en Islam marquent avec beaucoup d'estime et un jour où ils se félicitent les uns les autres.

On peut comprendre à partir des Ahadith que les Aimmah considéraient ce jour comme un jour de célébration et ils avaient l'habitude d'organiser des programmes spéciaux pour célébrer cet événement. Il a été rapporté de Fayyad ibn Mouhammad at-Toussi:

« J'étais avec le 8ème Imam (a.s) le jour de Ghadir (le 18 Zilhajj). Je vis un certain groupe de personnes

en train de servir l'Imam et l'Imam (a.s) fit en sorte qu'ils restent chez lui jusqu'à l'heure du coucher du soleil pour qu'il puisse leur donner quelque chose à manger (et pour leur permettre ainsi de rompre leur jeûne). L'Imam ordonna que de la nourriture, de nouveaux habits, des chaussures, des bagues et d'autres cadeaux soient envoyés à leurs familles. Dans la maison, je remarquai que l'humeur des personnes présentes était complètement différente de ce qu'il en était habituellement et, c'est grâce à ces personnes, que j'appris la grandeur et l'ampleur de ce jour. »

(Biharoul Anwar, volume 97, page 112, hadith 8)

Dans un autre Hadith, il est mentionné qu'un jour, pendant le « Califat Public » d'Imam Ali (a.s) "Open Caliphate," le jour d'Eid-e-Ghadir était un vendredi (Djournouah). Ce jour-là, l'Imam fit un long discours et dit:

« Ce rassemblement se terminera bientôt et chacun d'entre vous rentrera chez lui et rejoindra sa famille – qu'Allah vous comble tous de Sa Miséricorde !

En ce jour, vous devez être gentils envers vos familles et faire de bonnes actions vis-à-vis de vos frères. Vous devriez remercier Allah pour les Bénédiction qu'Il vous a accordées. Vous devez également vous assurer de rester unis les uns avec les autres pour que, grâce à ceci, Allah vous aide.

Faites du bien aux autres pour qu'Allah rende votre amitié ferme et inébranlable. Grâce aux Bénédiction qu'Allah vous a accordées, offrez-vous des cadeaux (les uns aux autres). En ce jour, Allah (vous) donnera beaucoup plus de récompenses que les autres jours de célébration (Eid). Ce genre de récompense ne peut être obtenu qu'un jour comme celui-ci (Ghadir). Faire du bien aux autres et leur donner beaucoup de richesses augmentent la durée de vie. Si vous recevez des gens chez vous, la Miséricorde et l'Amour d'Allah descendront sur vous.

En ce jour, autant que vous le pouvez, donnez à vos frères et à votre famille une partie de la fortune qu'Allah vous a accordée.

Soyez toujours souriants et de bonne humeur quand vous rencontrez les autres ; et assurez-vous de remercier Allah pour les Bénédiction dont Il vous a comblé.

Allez vers les gens dont l'espoir repose sur vous et agissez bien envers eux. En ce qui concerne la nourriture et les boissons, assurez-vous qu'il y ait une égalité entre vous et ceux qui sont à votre charge et sous votre contrôle. Vous devez faire preuve d'égalité et d'équité selon vos possibilités (et vous devriez vous souvenir que) la récompense d'un don d'un dirham de charité en ce jour équivaut à un don de 100 000 dirhams de charité (à un autre jour) et la Générosité Divine est uniquement dans les Mains d'Allah.

En outre, Allah a vivement recommandé le jeûne en ce jour et a promis une grande récompense à celui

qui l'observe. Si une personne se préoccupe des besoins et des nécessités de ses frères avant même que ses propres souhaits et désirs (ne soient exprimés à Allah) et si quelqu'un se préoccupe de leurs requêtes, de la meilleure façon possible, alors il obtiendra une récompense équivalente à une journée entière de jeûne et une nuit entière d'adoration jusqu'aux premières heures matinales.

Donner à manger, en ce jour, à une personne en jeûne équivaut à aller de maison en maison et à nourrir (de ses propres mains) l'ensemble de ceux qui observent le jeûne.

Vous devez transmettre tout ce que vous venez d'entendre à ceux qui ne sont pas ici. Les personnes fortes qui en ont la capacité doivent aller chercher les faibles ; les puissants doivent aller chercher les opprimés, étant donné que ce sont toutes les choses que le Prophète m'a ordonné de faire. »

Imam Ali (a.s) lut ensuite le Khoutbah de Djoumouah et accomplit le salat al-Djoumouah (puisque il n'y a pas de Salat spécial pour ce Eid).

Après, il se dirigea, avec ses enfants et des Shias, à la maison de l'Imam Houssain (a.s) où le repas était prêt et il distribua des cadeaux aux Shias – aussi bien aux nécessiteux qu'aux autres – qui l'accompagnaient et il leur demanda, ensuite, de rentrer chez eux auprès de leurs familles.»¹

Insha–Allah, nous espérons, qu'un jour, tous les Musulmans du monde marqueront le jour d'Eid–e–Ghadir de façon si grande et magnanime et le célébreront comme il mérite d'être célébré.

1. Biharoul Anwar, volume 97, page 117

Le Statut de L'Eid-al-Ghadir

Hadith n° 1: L'Eid du Khilafat et de la Wilayat

Il est rapporté par Ziyad Ibn Mouhammad:

« Je suis allé voir Abi Abdillah [Jafar Ibn Mouhammad as–Sadiq] (que la Paix soit sur lui) et je lui ai demandé:

« Est-ce que les Musulmans ont un Eid autre que le jour de Djoumouah, al–Fitr et al–Adha ? » L'Imam (que la Paix soit sur lui) me répondit:

« Oui, le jour où le Messenger d'Allah (que les Bénédiction d'Allah soient sur lui et sur sa Famille) a

nommé Amiroul Moaminine (que la Paix soit sur lui) [comme Leader de la Oummah après lui] ». (Misbahoul Moutahajjid, page 736)

Hadith n° 2: Le Meilleur Eid pour la Oummah

Le Messager d'Allah (que les Bénédictiones d'Allah soient sur lui et sur sa Famille) a déclaré:
« Le jour d'Eid-al-Ghadir est le meilleur Eid pour ma nation. C'est le jour où Allah, le Très Haut, m'a ordonné d'annoncer la nomination de mon frère, Ali Ibn Abi Talib comme l'Etendard et le Support de ma nation. Il guidera les gens après moi et c'est le jour où Allah a parachevé la Religion et a accompli les Bénédictiones sur ma nation et Il était satisfait de l'Islam comme leur religion. »
(Al-Amali de As-Sadouq, page 125, hadith 8)

Hadith n° 3: Le Grand Eid d'Allah

Il est rapporté d'As-Sadiq [Imam Jafar ibn Mouhammad] (que la Paix soit sur lui):
« C'est le plus grand Eid d'Allah et chaque Prophète, nommé par Allah, célébrait ce jour comme un Eid et connaissait le caractère sacré de cette journée. Cette journée porte, dans les cieux, le nom du Jour de l'Allégeance et du Pacte Célèbre, de même sur la Terre elle est connue comme le Jour de la Promesse contractée et le Jour du Rassemblement de ceux qui ont été témoins (de cet événement) ». (Wassaïl ash-Shi'a, volume 5, page 224, hadith 1)

Hadith n° 4: L'Eid de la Wilayat

On demanda à Abi Abdillah [Imam Jafar ibn Mouhammad as-Sadiq] (que la Paix soit sur lui):
« Est-ce que les vrais Croyants ont un autre Eid que les deux autres Eid (Eid al-Adha et al-Fitr) et le Djoumouah ? »
L'Imam répondit: « Oui, ils en ont un qui est encore plus élevé que ces deux-là et c'est le jour où Amiroul Moaminine (que la Paix soit sur lui) fut désigné par le Messager d'Allah (que les Bénédictiones d'Allah soient sur lui et sur sa Famille) de la Wilayah (à Ghadir-e-Khoum) » qui se repose sur le cou de tous les hommes et femmes.
(Wassaïl ash-Shi'a, volume 7, page 325, hadith 5)

Hadith n° 5: Le Jour du Renouvellement du Serment d'Allégeance

Ammar Ibn Hariz rapporte:

« Je suis allé voir Abi Abdillah [Imam Jafar Ibn Mouhammad as-Sadiq] (que la Paix soit sur lui) le 18 Zilhajj et je me suis rendu compte qu'il était en état de jeûne.

Il m'a dit: « C'est un grand jour. Allah a magnifié le caractère sacré de cette journée pour les vrais Croyants, a parachevé la Religion pour eux, a parfait les Bénédictiones sur eux et a renouvelé l'engagement qu'Il avait pris d'eux (auparavant). »

(Misbahoul Moutahajjid, page 737)

Hadith n° 6: L'Eid des Cieux

Al-Ridha [Imam Ali Ibn Moussa] (que la Paix soit sur lui) a dit:

« Mon père m'a raconté que son père (que la Paix soit sur lui) lui avait parlé que le Jour de Ghadir est bien mieux connu dans les Cieux qu'il ne l'est sur la Terre. »

(Misbahoul Moutahajjid, page 737)

Hadith n° 7: Un Eid Incomparable

Imam Ali (que la Paix soit sur lui) a déclaré:

« Très certainement, c'est un jour hautement reconnu, pendant lequel l'aide a été apportée, le rang (de celui qui le méritait) a été élevé et les preuves d'Allah se sont manifestées. C'est le jour où, d'un rang pur, les mots ont été prononcés clairement et franchement et c'est le jour du couronnement de la Religion et le jour où la promesse et le pacte ont été contractés... »

(Biharoul Anwar, volume 97, page 116)

Hadith n° 8: Un Eid Très Bénéfique

As-Sadiq [Imam Jafar ibn Mouhammad] (que la Paix soit sur lui) a dit:

« Je jure par Allah que si les gens connaissaient la vraie grandeur de ce jour, les Anges auraient serré leurs mains dix fois chaque jour...et Allah aurait accordé à la personne qui reconnaît (la grandeur de ce jour) de telles récompenses qu'il n'est pas possible de les énumérer. »

(Misbahoul Moutahajjid, page 737)

Hadith n° 9: Un Eid Lumineux

Abou Abdillah [Imam Jafar ibn Mouhammad] (que la Paix soit sur lui) a dit:

« Le Jour de Ghadir, comparé (aux Eids) de al-Fitr, al-Adha et du jour de Djoumouah, est semblable à la lune par rapport aux autres planètes. »

(Iqbal de Sayyid Ibn Tawous, page 466)

Hadith n° 10: Un des Quatre Eids Prescrits Divinement

Abou Abdillah [Imam Jafar ibn Mouhammad] (que la Paix soit sur lui) a dit:

« Quand le Jour du Jugement arrivera, quatre jours se précipiteront vers Allah (SWT), Le Très Noble et Le Très Grand, exactement comme une mariée s'empresse vers la chambre nuptiale: le jour d'al-Fitr, le jour de al-Adha, le jour de Djoumouah et le jour de Ghadir-e-Khoum. »

(Iqbal de Sayyid Ibn Tawous, page 466)

Le Jour Noble et Méritoire de Ghadir

Hadith n° 11: Le Jour du Message et de la Wilayat

Le Messager d'Allah (que les Bénédiction d'Allah soient sur lui et sur sa Famille) a annoncé:

« Ô l'Assemblée de Musulmans – ceux qui sont présents doivent transmettre ceci à ceux qui ne sont pas là:

“Je conseille à la personne qui croit en moi et qui m'a homologué (en tant que dernier Prophète) d'accepter la Wilayat (l'autorité d'Ali). Très certainement, l'autorité d'Ali est mon autorité et mon autorité est l'Autorité de mon Seigneur. Ceci est un engagement de la part de mon Seigneur Qui m'a ordonné de

le transmettre à vous tous. »

(Biharoul Anwar, volume 37, page 131, hadith 35)

Hadith n° 12: Le Jour du Partage

Abou Abdillah [Imam Jafar ibn Mouhammad as-Sadiq] (que la Paix soit sur lui) a dit:

« ...et en vérité, c'est le jour où le Messenger d'Allah (que les Bénédiction d'Allah soient sur lui et sur sa Famille) a nommé Ali (que la Paix soit sur lui) comme l'Etendard du peuple et a révélé (aux gens) sa grandeur et son rang d'héritier ; il a jeûné, ce jour-là, afin de remercier Allah, Le Très Glorieux, Le Très Noble. Cette journée doit être consacrée au jeûne, au partage (à nourrir les autres), au renforcement des liens envers les frères (de foi). C'est un jour de plaisir pour Le Plus Clément (al-Rahman) et le jour où le visage de Shaytan se frotte dans la poussière (il est humilié). »

(Wassaïl ash-Shi'a, volume 7, page 328, hadith 12)

Hadith n° 13: Le Jour des Cadeaux

Il est rapporté d'Amiroul Moaminine [Ali ibn Abi Talib] (que la Paix soit sur lui): « ...quand vous vous rencontrez les uns les autres (le Jour d'Eid-e-Ghadir), serrez-vous la main avec des vœux (de Paix), échangez des cadeaux en ce jour et laissez ceux qui sont présents transmettre ceci à ceux qui ne le sont pas, que les personnes riches donnent quelque chose aux pauvres, et les puissants aux faibles, étant donné que le Messenger d'Allah (que les Bénédiction d'Allah soient sur lui et sur sa Famille) m'a (également) ordonné de faire cela. »

(Wassaïl ash-Shi'a, volume 7, page 327)

Hadith n° 14: Le Jour de la Protection

Il est rapporté d'Amiroul Moaminine [Ali ibn Abi Talib] (que la Paix soit sur lui): « ...quel sera le rang de la personne qui a pris sur elle la responsabilité d'un nombre de Croyants et de Croyantes (le Jour de Ghadir) étant donné que j'ai personnellement garanti à cette personne la protection contre l'incrédulité et la pauvreté, en présence d'Allah, Le Très Haut. »

(Wassaïl ash-Shi'a, volume 7, page 327)

Hadith n° 15: Le Jour de Remerciements et du Bonheur

Abou Abdillah [Imam Jafar ibn Mouhammad as-Sadiq] (que la Paix soit sur lui) a dit:

« ...voici le jour (le 18 Zoulhijjah) consacré au culte, aux Prières, aux remerciements et louanges adressés à Allah et c'est un jour de bonheur en raison de l'obligation qu'Allah a imposée à chacun d'entre vous concernant notre Wilayat (des Ahloul Bayt) et, très certainement, j'adore vous voir jeûner en ce jour. »

(Wassaïl ash-Shi'a, volume 7, page 328, hadith 13)

Hadith n° 16: Le Jour Recommandé pour Faire du Bien aux Autres

Il est rapporté d'Imam as-Sadiq [Imam Jafar ibn Mouhammad] (que la Paix soit sur lui): « ...donner un dirham à un frère de foi qui est conscient (de la grandeur et de l'importance du jour de Ghadir) équivaut à donner 1000 dirhams (à un autre moment). Aussi, ce jour-là, donnez à vos frères et rendez tous les Croyants et Croyantes heureux et joyeux. »

(Misbahoul Moutahajjid, page 737)

Hadith n° 17: Le Jour de Joie et de Bonheur

Abou Abdillah [Imam Jaffar ibn Mouhammad as-Sadiq] (que la Paix soit sur lui) a dit:

« Très certainement, ce jour [le 18 Zoulhijjah] est un jour de festivités, de joie et de bonheur et c'est un jour de jeûne en remerciement à Allah, Le Très Haut. »

(Wassaïl ash-Shi'a, volume 7, page 326, hadith 10)

Hadith n° 18: Le Jour de Compliments et de Félicitations

Imam Ali (que la Paix soit sur lui) a dit:

« Quand votre réunion est achevée, que la Miséricorde d'Allah soit sur vous, montrez de la générosité envers vos subordonnés, de la gentillesse envers vos camarades et de la gratitude envers Allah pour ce qu'Il vous a accordé. Rassemblez-vous pour qu'Allah vous unisse, faites vous du bien les uns les autres pour qu'Allah augmente l'amitié que vous avez les uns pour les autres et félicitez-vous les uns les autres pour plaire à Allah dans la mesure où Il vous a donné les bonnes nouvelles d'une récompense

beaucoup plus importante que les Eids antérieurs ou futurs, excepté un Eid comme celui-ci [quand le Eid tombe un vendredi]. »

(Biharoul Anwar, volume 97, page 117)

Hadith n° 19: Un Jour de Voeux et de Reniement

Hassan ibn Rashid rapporte de Abi Abdillah [Imam Jafar ibn Mouhammad as-Sadiq] (que la Paix soit sur lui) à qui il demanda:

« Que je sois sacrifié pour vous ! Les Musulmans ont-ils une festivité autre que les deux célébrations de Eid ? »

Imam (que la Paix soit sur lui) répondit:

« Oui, Ô Hassan ! (Il y en a un) plus grand que les deux autres et plus noble que ceux-ci.»

Le compagnon demanda de nouveau: « Et de quel jour s'agit-il ? »

L'Imam lui dit: « le jour où Amiroul Moaminine [Ali ibne Abi Talib] (que la Paix soit sur lui) fut désigné comme l'Etendard (de la guidance) pour le peuple. »

Le compagnon questionna alors: « Que je sois sacrifié pour vous ! Et qu'est-ce qu'on devrait faire (en ce jour) ? »

L'Imam lui dit en réponse:

« Ô Hassan, vous devriez jeûner en ce jour, réciter de nombreuses prières sur Mouhammad et sa Famille et de vous rapprocher d'Allah en désavouant ceux qui se sont opposés à eux (aux Ahloul Bayt) ; très certainement, les Prophètes (dans le passé) avaient également ordonné à leurs successeurs de considérer le jour de leur nomination comme un jour de célébration et de Eid.

(Misbahoul Moutahajjid, page 680)

Hadith n° 20: L'Eid des Successeurs

Il est rapporté d'Abi Abdillah [Imam Jafar ibn Mouhammad as-Sadiq] (que la Paix soit sur lui): « ... (le jour d'Eid-al-Ghadir) vous devriez penser à Allah, Le Noble, en jeûnant et en faisant les adorations, ainsi qu'en glorifiant Mouhammad et la Famille de Mouhammad, en ce jour, car, en vérité, le Messenger d'Allah (que les Bénédiction d'Allah soient sur lui et sur sa Famille) a conseillé à Amiroul Moaminine de considérer ce jour comme un jour de Eid et les Prophètes (avant lui) ont fait la même chose ; eux aussi avaient suggéré à leurs successeurs d'apprécier ce jour comme un jour de Eid. »

(Wassaïl ash-Shi'a, volume 7, page 327, hadith 1)

Hadith n° 21: Le Jour de Dévouement et de Prières

On rapporte d'Abi Abdillah [Imam Jafar ibn Mouhammad as-Sadiq] (que la Paix soit sur lui):

« La valeur des (bonnes) actions accomplies en ce jour (le 18 Zilhajj) est équivalente à 80 mois (de bonnes actions) et il est conseillé de se rappeler fréquemment Allah, Le Noble et le Grand, d'envoyer des prières sur le Prophète (que les Bénédictions d'Allah soient sur lui et sur sa Famille) et d'être généreux envers les membres de sa famille (en leur offrant des cadeaux). »

(Wassaïl ash-Shi'a, volume 7, page 325, hadith 6)

Hadith n° 22: Le Jour de la Découverte du Leader

Il est rapporté par notre maître, Aboul Hassan Ali ibn Mouhammad [al-Hadi] (que la Paix soit sur lui) qui avait dit à Abi Ishaq:

« Le jour de Ghadir est le jour où le Prophète (que les Bénédictions d'Allah soient sur lui et sur sa Famille) désigna son frère Ali comme l'Étendard (de la guidance) du peuple et l'Imam après lui. » Abou Ishaq répliqua: « vous avez dit la vérité, que je sois sacrifié pour vous ! C'est (seulement) pour cette raison que je suis venu vers vous. Je témoigne que vous êtes en vérité la preuve d'Allah sur toutes Ses créations. »

(Wassaïl ash-Shi'a, volume 7, page 324, hadith 3)

Hadith n° 23: Le Jour des Louanges à Allah

Imam Ali ibn Moussa al-Ridha (que la Paix soit sur lui) a dit:

« Allah donnera en récompense à la personne qui rend visite à un vrai Croyant en ce jour (le jour d'Eid-e-Ghadir) 70 sortes de Lumières Divines dans sa tombe et Il agrandira son tombeau. Chaque jour, 70 000 Anges lui rendront visite dans sa tombe et ils lui apporteront les joyeuses nouvelles du Paradis. »

(Iqbal al-A'mal, page 778)

Hadith n° 24: Le Jour des Visites et des Bonnes oeuvres

Imam as-Sadiq [Jafar ibn Mouhammad] (que la Paix soit sur lui) a dit:

« Il vous est recommandé (le jour de Ghadir) de vous rapprocher d'Allah, le Plus Élevé, à travers les bonnes actions, le jeûne, les Prières, en établissant (et maintenant) des liens avec les membres de votre

famille et vos frères Croyants. Les Prophètes (que la Paix soit sur chacun d'entre eux) ont fait la même chose quand ils ont nommé leurs successeurs et ils leur ont également conseillé d'agir ainsi. »
(Misbahoul Moutahajjid, page 736)

Hadith n° 25: Salat au Masjid al-Ghadir

Il est rapporté d'Abi Abdillah [Imam Jafar ibn Mouhammad as-Sadiq] (que la Paix soit sur lui):
« En vérité il est recommandé de prier à l'intérieur du Masjid al-Ghadir car, en vérité, c'est en ce lieu que le Prophète (que les Bénédiction d'Allah soient sur lui et sur sa Famille) a présenté aux gens le Commandeur des Croyants (que la Paix soit sur lui) [en tant qu'Imam] et c'est à cet endroit qu'Allah, Le Noble et Le Grand, a révélé la Vérité.
(Wassaïl ash-Shi'a, volume 3, page 549)

Hadith n° 26: Salat le Jour de Ghadir

On rapporte d'Abi Abdillah [Imam Jafar ibn Mouhammad as-Sadiq] (que la Paix soit sur lui):
« Une personne qui accomplit une Prière de 2 Rakaats à l'heure qu'il souhaite (au cours de la journée du 18 Zilhajj), bien qu'il soit préférable qu'elle (cette prière) soit faite vers le temps de Zawwal (mi-journée quand le soleil commence son déclin ; c'est le moment où l'heure du Salatoul Zohr débute) si possible, car c'est le moment où Amiroul Moeminine (que la Paix soit sur lui) fut nommé à Ghadir-e-Khoum comme l'Etendard du peuple et...(la récompense pour ce Salat) est la même que si cette personne avait été présente en ce Jour (de Ghadir-e-Khoum)... »
(Wassaïl ash-Shi'a, volume 5, page 225, hadith 2)

Hadith n° 27: Jeûner le Jour de Ghadir

On rapporte d'Abi Abdillah [Imam Jafar ibn Mouhammad as-Sadiq] (que la Paix soit sur lui): « Jeûner le jour de Ghadir équivaut à jeûner pendant la durée (de l'existence) du monde entier – ce qui veut dire que si une personne pouvait avoir une vie aussi longue que l'entière existence du monde et qu'elle jeûnait pendant tout ce temps, la récompense de ces jeûnes serait équivalente au jeûne (du seul jour de Ghadir).
(Wassaïl ash-Shi'a, volume 7, page 324, hadith 4)

Hadith n° 28: Le Jour des Félicitations et du Sourire

Il est rapporté d'al-Ridha [Ali ibn Moussa] (que la Paix soit sur lui):

« ...et c'est un jour de salutations et de félicitations pendant lequel vous devriez présenter vos vœux et vous féliciter les uns les autres. Quand un Croyant rencontre un autre, il devrait dire: “Toutes les louanges appartiennent à Allah Qui nous a placés parmi ceux qui sont restés fermes envers la Wilayat du Commandeur des Croyants et les Aimmah (que les Bénédictions d'Allah soient sur chacun d'eux)” et c'est un jour où l'on doit sourire aux autres personnes et à ceux qui ont la foi authentique. »

(Iqbal al-Amal, page 464)

Wilayat à Ghadir

Hadith n° 29: Le Prophète et la Wilayat d'Ali

Abi Sa'id raconte:

« Quand le jour de Ghadir arriva, le Messenger d'Allah (que les Bénédictions d'Allah soient sur lui et sur sa Famille) ordonna que l'annonceur appelle les gens:

« Rassemblez-vous pour le Salat. Puis il prit Ali (que la Paix soit sur lui) par la main et dit:

“Ô Allah ! Celui dont je suis le maître, ce Ali est aussi son maître. Ô Allah ! Sois l'ami de celui qui est son ami et soit l'ennemi de celui qui est son ennemi.” »

(Biharoul Anwar, volume 37, page 112, hadith 4)

Hadith n° 30: Vivre la Vie d'un Prophète

Le Messenger d'Allah (que les Bénédictions d'Allah soient sur lui et sur sa Famille) a dit:

« Une personne qui souhaite vivre la vie que j'ai vécue, veut mourir comme moi et désire résider dans le Paradis perpétuel qui m'a été promis par mon Seigneur devrait accepter la Wilayat d'Ali ibn Abi Talib (que la Paix soit sur lui) parce qu'il ne vous fera jamais sortir de la voie de la guidance authentique et il ne va jamais vous égarer. »

(Al-Ghadir, volume 10, page 278)

Hadith n° 31: Le Prophète et l'Imamat d'Ali

Jabir ibn Abdallah al-Ansari raconte: « J'ai entendu le Messager d'Allah (que les Bénédiction d'Allah soient sur lui et sur sa Famille) dire à Ali ibn Abi Talib (que la Paix soit sur lui):

“Ô Ali ! Tu es mon frère, mon successeur, mon exécuter et mon calife sur ma nation aussi bien de mon vivant qu'après ma mort. Ceux qui t'aiment m'aiment ; et ceux qui te détestent me détestent ; et tes ennemis sont mes ennemis.” »

(Al-Amali d'as-Sadiq, page 124, Hadith 5)

Hadith n° 32: Les Piliers de l'Islam

Il est rapporté de Abi Jafar [Imam Mouhammad ibne Ali al-Baqir] (que la Paix soit sur lui): « L'Islam est bâti sur cinq fondations: le Salat, le Zakat, le Sawm, le Hajj et la Wilayat – et il n'y a pas eu d'appel pour aucun d'entre eux comme celui qui a été fait aux gens pour qu'ils acceptent la Wilayah le Jour de Ghadir. »

(Al-Kafi, volume 2, page 21, Hadith 8)

Hadith n° 33: La Wilayat Eternelle

Il est rapporté d'Abil Hassan [Ali ibn Moussa al-Ridha] (que la Paix soit sur lui):

« La Wilayat d'Ali (que la Paix soit sur lui) a été mentionnée dans tous les livres des Prophètes (antérieurs) et Allah n'a pas désigné un seul Messager (sans un engagement) envers la Prophétie de Mouhammad (saw) et le statut d'héritier de Ali (que la Paix soit sur lui). »

(Safinatoul Bihar, volume 2, page 691)

Hadith n° 34: Wilayat et Tawhid

Le Messager d'Allah (que les Bénédiction d'Allah soient sur lui et sur sa Famille) a dit:

« La Wilayat d'Ali ibn Abi Talib est la Wilayat d'Allah ; l'amour envers lui (Ali) est une adoration d'Allah ; le suivre (Ali) est un acte obligatoire instauré par Allah ; ses amis sont les amis d'Allah et ses ennemis sont les ennemis d'Allah ; se battre contre lui équivaut à se battre contre Allah et faire la paix avec lui est

comme faire la paix avec Allah, Le Très Noble et Le Très Grand. »

(Al-Amali d'as-Sadiq, page 32)

Hadith n° 35: Le Jour où Shaytan a Crié au Désespoir

Il est rapporté par Jafar [Imam Jafar ibn Mouhammad as-Sadiq] (que la Paix soit sur lui) qui l'a rapporté de son père [Imam Mouhammad ibn Ali al-Baqir] (que la Paix soit sur lui):

« Iblis, l'ennemi d'Allah, a crié au désespoir à quatre occasions:

- le jour où il a été maudit (par Allah) ;
- le jour où il a été renvoyé sur la Terre ;
- le jour où le Prophète (que les Bénédictions d'Allah soient sur lui et sur sa Famille) a été officiellement désigné (pour diffuser le message sur la Terre)
- et le Jour de Ghadir. »

(Qourboul Isnad, page 10)

Hadith n° 36: La Wilayat d'Ali est la Forteresse du Tawhid

Le Prophète (que les Bénédictions d'Allah soient sur lui et sur sa Famille) a affirmé:

« Allah, Le Très Noble, Le Très Haut, a dit:

“La Wilayat d'Ali ibn Abi Talib est Ma Forteresse, aussi quiconque pénétrera dans Ma Forteresse sera protégé de Mon Feu.” »

(Jami al-Akhbar, page 52, hadith 7)

Hadith n° 37: Le Successeur du Prophète

Le Messager d'Allah (que les Bénédictions d'Allah soient sur lui et sur sa Famille) a dit:

« Ô Ali, je suis la cité du savoir et tu en es la porte et personne ne peut entrer dans la ville sans passer par sa porte... Tu es l'Imam de ma nation et tu es mon Successeur. Est bénie la personne qui t'obéit et est destituée la personne qui te désobéit. Celui qui te suit sera vainqueur alors que celui qui te tourne le dos sera parmi les perdants. »

(Jami al-Akhbar, page 52, hadith 9)

Hadith n° 38: L'islam dans l'Ombre de la Wilayat

Imam as-Sadiq [Jafar ibn Mouhammad] (que la Paix soit sur lui) a formulé:

« Les piliers fondamentaux de l'islam sont au nombre de trois: le Salat, le Zakat et la Wilayat. Aucun de ceux-ci ne sera valable tant qu'il n'est pas accompagné des deux autres. »

(Al-Kafi, volume 2, page 18)

Hadith n° 39: Mille Témoins

Abou Abdillah [Imam Jafar ibn Mouhammad as-Sadiq] (que la Paix soit sur lui) a dit:

« Ô Hafsa ! Je suis surpris de ce qui est arrivé à Ali ibn Abi Talib ! Malgré le fait qu'il ait eu des dizaines de milliers de témoins, il ne pouvait pas réclamer son dû alors, qu'en réalité, une personne n'a besoin que de deux témoins seulement pour revendiquer ce qui lui est dû ! »

(Biharoul Anwar, volume 37, page 140)

Hadith n° 40: Ali, le Commentateur du Qur'an

Du Messager (saw), lors de son allocution le Jour de Ghadir:

« Ali est l'exégèse (Tafsir) du Livre d'Allah et celui qui appelle les autres vers lui. En vérité, ce qui est permis et interdit est plus que ce que je peux vous expliquer ; tout ce que je vous montre comme permis et tout ce que je vous interdis proviennent du même endroit. J'ai reçu l'ordre de prendre votre allégeance et votre engagement d'accepter ce que j'ai emmené de la part d'Allah, l'Exalté, concernant Ali, le Commandeur des Croyants et les Imams après lui. Ô Peuple ! Méditez et comprenez les versets (du Qur'an), respectez ceux qui sont clairs et ne suivez pas ceux qui manquent de clarté ; car par Allah ! Personne ne peut vous expliquer ses limites ou vous donner des explications sur ses significations excepté celui dont je tiens la main (c'est-à-dire Imam Ali a.s.). »

(Wassail ash-Shia, volume 18, page 142, hadith 43)

Source URL: <https://www.al-islam.org/node/22452>

Links

[1] <https://www.al-islam.org/user/login?destination=node/22452%23comment-form>

[2] <https://www.al-islam.org/user/register?destination=node/22452%23comment-form>

- [3] <https://www.al-islam.org/person/une-kaniz-%C3%A9-fat%C3%A9ma-et-moulla-nissarhousen-rajpar>
- [4] <https://www.al-islam.org/library/early-islamic-history>
- [5] <https://www.al-islam.org/library/general-history-politics>
- [6] <https://www.al-islam.org/library/imam-ali>
- [7] <https://www.al-islam.org/library/hadith-collections>
- [8] <https://www.al-islam.org/tags/ghadir>
- [9] <http://www.hawzah.net/Per/K/Qasir/Qadir.htm>